

Image not found or type unknown



IMP a la decouverte du monde sauvage

Par **levelocestsUPER**, le **07/01/2014** à **11:20**

bonjour,il y a environ 1 an et demi j ai abonne ma fille a la decouverte du monde sauvage (societe imp).je recevais les fiches par la poste sous enveloppe simple,je les payais.MAIS EN JUILLET 2013,IMP me demande de leur payer des envois que je suis certaine de ne pas avoir reçu.Je leur ai donc demandé de me prouver leur envoi et leur reception a mon domicile.Je ne recois que des rappels et aujourd hui une mise en demeure(INFOR CREANCES) de paiement d un montant de 154,8 euros.Je reste persuadée de ne pas avoir reçu ses fiches ,que me conseillez vous?